



Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Directeur général
de l'enseignement scolaire
Ministère de l'Éducation nationale
107 rue de Grenelle
75007 PARIS

N/R : CC/NA 17 10/11

Paris, le 30 novembre 2010

Objet : Mise en œuvre du nouveau CFG (Certificat de formation générale) en SEGPA

Monsieur le Directeur,

La mise en conformité du CFG avec la loi d'orientation de 2005 et la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie entre dans sa phase de mise en œuvre concrète. Ainsi, les enseignants en classe de troisième SEGPA doivent évaluer dès cette année l'acquisition par leurs élèves du socle commun de connaissances et de compétences en utilisant le Livret Personnel de Compétences (LPC) paru en juin 2010.

Les enseignants de SEGPA nous font part de leurs difficultés à mettre en œuvre le LPC de manière satisfaisante. Ils ont découvert, à la rentrée, le livret dans sa version stabilisée. Force est de constater qu'il s'articule très mal avec les contenus enseignés en 3ème SEGPA.

Alors que les enseignants utilisent depuis plusieurs années des livrets de compétences en adéquation avec les enseignements reçus par les élèves, ils ont les plus grandes difficultés à établir des correspondances avec les items retenus pour valider les compétences au palier 2. Ceci est dû, à notre avis, à un défaut originel de conception des paliers 1 et 2, que nous avons dénoncé au Conseil Supérieur de l'Éducation. Ceux-ci évaluent en effet davantage les connaissances des programmes disciplinaires du 1er degré que des compétences et, de ce fait, sont peu adaptés aux élèves de 3ème de SEGPA. Certains items, du reste, ne peuvent tout simplement pas être évalués car portant sur des savoirs qui ne sont pas enseignés en 3ème SEGPA.

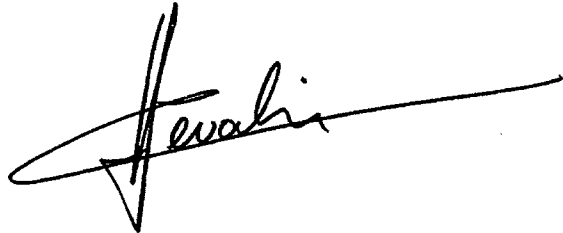
La mise en œuvre du LPC en SEGPA se traduit par un alourdissement conséquent de la charge de travail des enseignants. Pour le SE-UNSA, le calendrier retenu n'est pas tenable. Il ne permet pas une validation progressive année par année des acquis des élèves et réduit la formation et l'accompagnement des enseignants à la portion congrue.

Devant les difficultés exprimées par nos collègues, nous vous demandons que cette année soit considérée comme une année transitoire. Alors que la circulaire n° 2010-109 offre une certaine souplesse dans la mise en œuvre, nous observons localement certaines interprétations maximalistes (exigence de la validation des 7 piliers dès cette année, par exemple). C'est, pour le SE-UNSA, inacceptable. Des instructions doivent être données pour permettre une mise en application progressive.

.../...

Parce que la mise en œuvre du socle commun mérite mieux que des « bricolages » qui nuisent à sa crédibilité et parce que le travail des enseignants de SEGPA doit être reconnu et respecté, le SE-UNSA sollicite une rencontre dans des délais brefs avec vous et vos services pour faire le point et avancer sur ce dossier.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées..

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chevalier', with a long horizontal stroke extending to the right.

Christian CHEVALIER
Secrétaire général